|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisation des télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

Genève, le 5 avril 2011

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:  Tél.: Fax:  E-mail: | **Circulaire TSB** **182**  IoT-GSI/SP  +41 22 730 5858 +41 22 730 5853  [tsbiotgsi@itu.int](mailto:tsbiotgsi@itu.int) | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union |
|  |  | **Copie**:  - Aux Membres du Secteur UIT-T;  - Aux Associés de l'UIT-T;  - Aux Présidents et Vice-Présidents de toutes les Commissions d'études de l'UIT-T;  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  - Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Création de l'initiative "Normes mondiales sur l'Internet des objets" (IoT-GSI) et tenue de la première réunion IoT-GSI  (Genève, 9-13 mai 2011)** |

Madame, Monsieur,

1 Depuis que le GCNT a créé le Groupe mixte de coordination sur les aspects réseau des systèmes d'identification (JCA-NID) en juillet 2006, l'UIT-T a enregistré une augmentation constante de la participation et des contributions des membres aux réunions consacrées à la normalisation de l'Internet des objets. Face à cette augmentation, et afin de répondre aux besoins des membres en matière de normalisation de l'Internet des objets pendant la période d'étude en cours, le GCNT a créé, en février 2011, l'initiative "Normes mondiales sur l'Internet des objets" (IoT‑GSI ‑ <http://itu.int/itu-t/gsi/iot>), dont le mandat est indiqué dans l'**Annexe 1** ci-jointe. En outre, le GCNT a avalisé le changement de nom du JCA-NID, rebaptisé JCA-IoT (Groupe mixte de coordination sur l'Internet des objets ‑ <http://itu.int/ITU-T/jca/iot>) en vue de poursuivre la coordination mondiale des normes élaborées dans ce domaine.

L'initiative IoT-GSI est destinée à promouvoir une démarche unifiée pour la normalisation de l'Internet des objets et à constituer une plate‑forme qui donne de la visibilité aux travaux des commissions d'études de l'UIT-T sur ce thème. L'adoption de normes relatives à l'Internet des objets permettra aux fournisseurs de services du monde entier de proposer le large éventail de services qui sont attendus de cette technologie. En collaboration avec d'autres organisations de normalisation, l'initiative IoT-GSI assure l'harmonisation à l'échelle mondiale des différentes approches vis-à-vis de l'architecture de l'Internet des objets.

Je veux croire qu'en organisant les travaux sous la forme de l'initiative IoT-GSI, nous mobiliserons les membres sur ce sujet en offrant à la fois une plate‑forme pour la réalisation d'études ciblées et un environnement de travail souple pour les études sur l'Internet des objets au sein de l'UIT-T. J'encourage les membres de l'UIT-T à participer activement aux réunions IoT-GSI.

2 A cet égard, j'ai l'honneur de vous informer que la première réunion IoT-GSI, qui regroupera en un même lieu les réunions des Groupes du Rapporteur des Commissions d'études 11, 13, 16 et 17, se déroulera du 9 au 13 mai 2011 au siège de l'UIT à Genève. Le calendrier provisoire des activités IoT-GSI pour l'année 2011 est donné dans l'**Annexe 2** ci-jointe.

Je souhaite attirer votre attention sur certaines activités connexes importantes qui auront lieu la même semaine, à savoir la réunion NGN-GSI (9-20 mai 2011) et une réunion des Groupes de travail 2, 3 et 4/11 (après-midi du 13 mai 2011) – voir la Circulaire TSB 170 et la Lettre collective TSB 8/11, respectivement.

3 La réunion IoT-GSI s'ouvrira à 11 heures le premier jour avec une réunion ad hoc du JCA-IoT, lors de laquelle l'initiative IoT-GSI sera officiellement lancée et les éventuelles questions administratives et de coordination seront traitées. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 dans le hall d'entrée du bâtiment Montbrillant. Les précisions relatives aux salles de réunion seront affichées sur les écrans placés à l'entrée des trois bâtiments du siège de l'UIT.

4 Les séances et les débats se dérouleront en anglais.

5 Les séances se dérouleront sans document papier. Des imprimantes sont mises à la disposition des délégués qui souhaitent imprimer des documents, au cybercafé, au deuxième sous-sol de la Tour et au deuxième étage du bâtiment Montbrillant.

Les projets d'ordre du jour des réunions des Groupes du Rapporteur peuvent être consultés à la page web IoT‑GSI (<http://www.itu.int/ITU-T/gsi/iot>).

6 Nous vous invitons à envoyer vos contributions aux activités IoT‑GSI au secrétariat du TSB, à l'adresse ([tsbiotgsi@itu.int](mailto:tsbiotgsi@itu.int)), avant le **26 avril 2011** à minuit, heure de Genève.

En vue de pouvoir régler toutes questions éventuelles au sujet des contributions, le nom de la personne à contacter à ce sujet, ses numéros de fax et de téléphone ainsi que son adresse électronique (e-mail) doivent figurer sur les contributions.

Nous vous prions d'utiliser, pour les documents, le modèle disponible à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/oth/T0A0F000010/en>.

7 Les informations actualisées concernant cette réunion, y compris le calendrier (qui doit être confirmé par les Présidents des Commissions d'études concernées), seront disponibles sur le site web IoT-GSI de l'UIT-T, à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/ITU-T/gsi/iot>.

8 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de la réunion, je vous saurais gré de bien vouloir vous préinscrire, dès que possible, et **au plus tard le 2 mai 2011,** au moyen du formulaire en ligne que vous trouverez à l'adresse:  
[http://www.itu.int//reg/tsg/3000251](http://www.itu.int/reg/tsg/3000251),

9 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT et dans le bâtiment du CICG (Centre international de conférences de Genève). L'accès au réseau câblé continue d'être disponible dans le bâtiment Montbrillant de l'UIT. De plus amples renseignements sur ce point sont donnés à l'adresse suivante: [http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs‑support.html](http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqssupport.html).

10 A toutes fins utiles, vous trouverez un formulaire de confirmation d'hôtel dans l'**Annexe** **3** (voir <http://www.itu.int/travel/> pour la liste des hôtels).

11 Pour toute question concernant les activités IoT-GSI en général, les participants sont invités à prendre contact avec le Coordinateur du TSB pour les activités IoT-GSI, M. Stefano Polidori (Tél.: +41 22 730 5858, email: [tsbiotgsi@itu.int](mailto:tsbiotgsi@itu.int)).

12 Nous vous rappelons que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. Pour les personnes concernées, **ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant le début de la réunion** auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à

défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa mais uniquement pendant la période de quatre semaines susmentionnée. Cette demande doit préciser:

* le nom, les fonctions et la date de naissance de chaque personne pour laquelle un visa est demandé;
* le numéro ainsi que les dates de délivrance et d'expiration du passeport de chacune de ces personnes,

et être accompagnée d'une copie de la notification de confirmation d'inscription approuvée pour la réunion en question de l'UIT-T. Elle doit être envoyée au TSB, avec la mention "**demande de visa**", par télécopie (N°: +41 22 730 5853) ou par courrier électronique ([tsbreg@itu.int](mailto:tsbreg@itu.int)).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson  
Directeur du Bureau de la  
normalisation des télécommunications

**Annexes**: 3

ANNEXE 1  
(de la Circulaire TSB 182)

**Mandat de l'initiative "Normes mondiales sur l'Internet des objets" (IoT-GSI)**

# 1 Domaine de compétence

Conformément au § 2.2.11 de la Recommandation UIT-T A.1, le domaine de compétence de l'initiative IoT-GSI est celui du domaine d'activité de l'UIT-T couvert par le JCA-IoT [voir le mandat indiqué à l'adresse <http://itu.int/en/itu-t/jca/iot>].

# 2 But

L'initiative IoT-GSI est destinée à offrir une instance unique, à grande visibilité, d'informations sur la normalisation de l'Internet des objets et d'élaboration de normes détaillées dans ce domaine, lesquelles sont nécessaires pour le déploiement de l'Internet des objets et pour les fournisseurs de services s'ils veulent pouvoir fournir le large éventail de services qui sont attendus de l'Internet des objets. En collaboration avec d'autres organismes, l'initiative IoT-GSI harmonise les différentes approches suivies de par le monde vis-à-vis de l'architecture de l'Internet des objets.

# 3 Justification

La création d'une initiative IoT-GSI se justifie par le fait que l'ampleur du changement d'approches en ce qui concerne la fourniture de services de télécommunication sensibles aux situations basés sur des objets et la variété des questions qui y sont associées dépassent de beaucoup les possibilités d'une commission d'études donnée qui suit les procédures habituelles d'élaboration des normes. L'initiative GSI donne aussi aux travaux de l'UIT-T la visibilité nécessaire à l'extérieur et constitue l'instance à laquelle il est le plus simple et le plus naturel de s'adresser pour avoir des informations sur les travaux menés par le Secteur dans le domaine en question. Une telle initiative est comme un drapeau sous lequel sont regroupées toutes les activités menées au sein de l'UIT-T.

# 4 Objectifs

L'initiative IoT-GSI vise à réaliser les objectifs ci-après au moyen de réunions et d'activités connexes réunissant les groupes du Rapporteur qui étudient l'Internet des objets:

• élaborer une définition de l'"Internet des objets";

• créer une plate‑forme de travail commune en regroupant les réunions des groupes du Rapporteur dont les travaux portent sur l'Internet des objets;

• élaborer les normes détaillées nécessaires au déploiement de l'Internet des objets, en tenant compte des travaux réalisés par d'autres organisations de normalisation.

# 5 Méthodes de travail

Les travaux de l'initiative IoT-GSI se déroulent principalement dans le cadre de réunions présentielles, selon un calendrier prédéfini. En outre, certains groupes du Rapporteur tiennent des réunions par téléconférence pour faciliter la participation et la coordination des experts et des organisations de normalisation compétents.

# 6 Durée de vie

L'on estime que l'initiative IoT-GSI devrait être nécessaire au moins jusqu'à la fin de la période d'études en cours (2012), et peut-être au-delà.

# 7 Appui administratif

Le TSB fournira les services de secrétariat et les installations nécessaires à l'initiative IoT-GSI dans le cadre de l'appui ordinaire qu'il apporte aux activités des commissions d'études concernées.

ANNEXE 2  
(de la Circulaire TSB 182)

Calendrier provisoire des réunions IoT-GSI pour l'année 2011

**1** A sa réunion tenue les 15 et 16 mars 2011, le JCA-IoT a proposé le calendrier suivant pour les réunions IoT-GSI, inspiré par le souci de réduire les frais de déplacement des délégués. Il sera possible de tenir les travaux sur l'Internet des objets tous les trois mois environ:

• Première réunion IoT-GSI: du 9 au 13 mai 2011 (parallèlement à la réunion NGN-GSI, prévue du 9 au 20 mai 2011).

• Deuxième réunion IoT-GSI: organisée conjointement avec la réunion de la CE 17, prévue en août 2011 (date exacte à confirmer).

• Troisième réunion IoT-GSI: organisée conjointement avec la réunion de la CE 16, prévue en novembre 2011 (date exacte à confirmer).

Des ponts de conférence ainsi qu'un système de partage des documents à distance seront mis en place dans la mesure du possible afin que les délégués qui ne peuvent assister aux réunions en personne puissent y participer à distance.

**2** Le JCA-IoT assurera la bonne coordination des travaux de l'initiative IoT-GSI. Les questions de stratégie et de planification peuvent être portées à l'attention du JCA-IoT à tout moment. Le JCA-IoT se chargera d'assigner les travaux lorsqu'il existera un doute quant aux Questions dont ces travaux relèvent et formulera des recommandations concernant l'attribution des tâches. Il pourra mettre sur pied un mécanisme d'examen technique et stratégique (TSR) afin d'appuyer la mise en œuvre de la coordination d'après des lignes directrices qu'il a élaborées.

ANNEX 3  
(to TSB Circular 182)

|  |
| --- |
| *This confirmation form* ***should be sent direct*** *to the hotel**of your choice* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION** |  |

**TELECOMMUNICATION STANDARDIZATION SECTOR**

*IoT-GSI event ------------------------------------- from ------------------------- to ----------------------- in Geneva*

*Confirmation of the reservation made on (date) ------------------------- with (hotel) --------------------------------*

***at the ITU preferential tariff***

*------------ single/double room(s)*

*arriving on (date) --------------------------- at (time) ------------- departing on (date) -------------------------------*

***GENEVA TRANSPORT CARD:*** *Hotels and residences in the canton of Geneva now provide a free "Geneva Transport Card" valid for the duration of the stay. This card will give you free access to Geneva public transport, including buses, trams, boats and trains as far as Versoix and the airport.*

*Family name* -------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*First name*  ------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Address*  ------------------------------------------------------------------------ *Tel: -------------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- Fax: -------------------------------*

*----------------------------------------------------------------------------------------- E-mail:* ------------------------------

*Credit card to guarantee this reservation*: AX/VISA/DINERS/EC (*or* *other) -----------------------------------*

*No.* -------------------------------------------------------- *valid until* -------------------------------------------------

*Date* ------------------------------------------------------ *Signature*  ---------------------------------------------------

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_